

# ECOLE D'ARBITRAGE

## Devenir Commissaire Sportif

Le commissaire sportif est indispensable au bon fonctionnement d'une compétition. Il fait partie intégrante de l'équipe d'arbitrage et d'organisation. C'est pour cette raison que nous apportons une attention particulière à sa formation.

### LA FORMATION

Durant la saison 2018-2019, 3 stages seront organisés et répartis tout au long de l'année. Les dates seront inscrites au calendrier du département. Les invitations seront envoyées par mail au club du département ainsi qu'aux différents stagiaires déjà inscrits à l'école d'arbitrage.

Laure GREBONVAL et Thomas DUHAMÉL (commissaires sportifs nationaux) seront vos formateurs pour la partie commissaires sportifs.

Pendant les stages, il y aura une alternance théorie et pratique.

Les stagiaires apprendront à remplir les feuilles, utiliser le tableau de marque, gérer les chronos, etc... Ensuite, ils seront mis en situation avec les jeunes arbitres. Nous recréerons une petite compétition afin de leur montrer des situations qu'ils rencontreront dans un futur proche.

Le dernier stage sera un stage préparatoire à la coupe du jeune commissaire sportif.

En fonction des problèmes de chacun, une aide personnalisée pourra être proposée. Le but est de les faire évoluer le plus rapidement possible au niveau de commissaire sportif stagiaire départemental. Pour cela un « *petit examen* » (questionnaire et évaluation pratique) sera proposé lors d'une manifestation sportive. Si le stagiaire est reçu à « l'examen », il deviendra commissaire sportif stagiaire départemental.

### LA COUPE DU JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF

Au cours de la saison, il y aura une coupe pour les jeunes commissaires minimes et cadets.

Elles auront lieu lors du championnat départemental benjamins pour les minimes et du championnat départemental minime pour les cadets.

Les participants seront mis en situation pratique sur une demi-journée. Ils seront évalués sur l'affichage au tableau, le remplissage des feuilles, la gestion des chronos, etc... c'est-à-dire dans les conditions réelles d'une compétition.

Tous les candidats seront sur un même tapis et seront évalués par groupe de 2 ou 3. Les évaluateurs seront les 2 formateurs de l'école.

*Tous judokas étant minimes ou cadets peuvent participer à la coupe.*

Le vainqueur de la coupe du jeune commissaire minime intégrera l'équipe du département pour participer au championnat de France par équipe de départements minimes.

# ECOLE D'ARBITRAGE

## Devenir Commissaire Sportif

### LA COMPETITION

En début de saison, nous vous feront parvenir divers documents comme le calendrier des différentes manifestations, un formulaire de vœux et un livret comprenant tout ce que doit savoir un commissaire sportif.

En fonction des demandes et des disponibilités des Commissaire Sportifs, une convocation est envoyée environ 15 jours à 3 semaines avant la date de la manifestation par mail par la secrétaire de la Commission d'Arbitrage. Elle précise l'horaire et le lieu de convocation. Il est impératif que cet horaire soit respecté. Les pesées et les combats doivent démarrer à l'heure précise indiquée sur la convocation des combattants. Le stagiaire est prié d'informer la secrétaire de la Commission d'Arbitrage dans les meilleurs délais, par mail de préférence, de sa présence ou son absence sur une manifestation.

### EVOLUTION

Accéder au niveau Départemental :

- Etre ceinture orange.
- Participer au stage départemental.
- Participer au moins à 3 manifestations départementales.
- Evaluation : contrôle continu.

Accéder au niveau Régional : Sur proposition de l'instructeur départemental :

- Etre ceinture verte.
- Participer au moins à 3 manifestations régionales.
- 1 an en tant que Stagiaire Régional.
- Evaluation : contrôle continu.

*Si vous souhaitez devenir Commissaire Sportif n'hésitez pas à demander des renseignements à votre professeur ou nous contacter à cette adresse:*

*[laetitianjudo@gmail.com](mailto:laetitianjudo@gmail.com)*